

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

*Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le samedi 29 février 2020 à 9 h 00 au Centre communautaire situé au 99, rue de la Mairie, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.*

*Sont présents :*

- M. François Racine, conseiller*
- M. Jean-Guy Lajeunesse, conseiller*
- M. Yves Legault, conseiller*
- M. Jean-Guy Bleau, conseiller*
- M. François Robillard, conseiller*
- Mme Frédérique Lanthier, conseillère*

*Est absent :*

*Formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse M<sup>e</sup> Sonia Paulus.*

*Sont aussi présents :*

- M. Karl Scanlan, directeur général*
- Me Marie-Josée Russo, directrice générale adjointe et greffière*

*SUR CE :*

**ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

---

*...Au début de la séance, la mairesse demande la lecture de l'avis de convocation pour prendre en considération les points suivants :*

- 1. Approbation du budget des revenus et dépenses pour l'exercice financier 2020 ainsi que le programme d'investissement pour les années 2020-2021-2022;*
- 2. Période de question;*
- 3. Levée de la séance.*

*SUR CE :*

2020-02-054

**APPROBATION DU BUDGET DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 AINSI QUE LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022**

---

*Il est proposé par Yves Legault  
appuyé par François Racine  
et résolu*

*D'approuver le budget des revenus et dépenses au montant de 23 977 176 \$ pour l'exercice financier 2020.*

*D'approuver le programme d'investissement pour les années 2020-2021-2022.*

*Le conseiller François Robillard demande le vote.  
Le conseiller François Robillard vote contre.*

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Le samedi 29 février 2020 à 9h00*

*PÉRIODE DE QUESTIONS*

---

*Les sujets à discuter étant terminés, la mairesse demande aux personnes présentes dans l'assistance si elles ont des questions à soumettre aux membres du conseil.*

*La période de questions étant terminée, la mairesse demande la levée de la séance.*

2020-02-055

*LEVÉE DE LA SÉANCE*

---

*Il est proposé par François Racine  
appuyé par Jean-Guy Lajeunesse  
et résolu*

*De lever la séance à 9 h 38.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

---

*MAIRESSE*

---

*GREFFIÈRE*